

Réf: Dossier 457377

Avis de constitution

SOCIETE « LINESARO-CI »

Siège Abidjan Cocody Angré Bessikoi, cité
Harmonie, Lot 258, Lot 258, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/10/2025, et enregistrés le 23/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LINESARO-CI »

Objet : Consultance biomédicale, Fourniture de bureau, Service autos.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré Bessikoi, cité
Harmonie, Lot 258, Lot 258, Ilot 0

Dirigeant(s) M BAI GUSTAVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12248 du 01/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74029/GTCA/RC/2025 du 01/12/2025

